

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ROSA PARKSas.rosaparks.nantes44@gmail.com

Madame, Monsieur,

► L'Association Sportive (A.S.) du collège offre la possibilité à votre enfant de participer à diverses rencontres et compétitions sportives dans le cadre de l'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire). Les rencontres opposent divers établissements (collèges) de Nantes, mais s'étendent aussi aux niveaux départemental et académique.

► Les entraînements ont lieu :

- Pour le **Badminton et le Tennis de table** : le **LUNDI** de 12h30 à 13h30 (M. CARDINAL)
- Pour le **Futsal** : le **MARDI** de 12h30 à 13h30 pour les **garçons** (M. BENATIA) / le **JEUDI** de 12h30 - 13h30 pour les **filles** (M. GAUTHIER) / le **MERCREDI** de 13h00 à 14h30 pour tous les élèves nés en 2009-2010 (benjamin(e)s) et de 14h30 à 16h00 pour tous les élèves nés en 2008-2007-2006 (minimes – cadet(te)s)

N.B : Les matchs et les rencontres en compétition se déroulent le mercredi, dans l'après-midi, et exceptionnellement toute la journée. Les horaires sont toujours précisés aux élèves et vous êtes également avertis par une autorisation parentale. Le calendrier sera mis sur e-lyco.

Cette année le calendrier peut encore être perturbé par la Covid-19, nous allons créer un groupe sur e-lyco avec les élèves licenciés pour y diffuser les informations (les parents pourront aussi demander à y être ajoutés).

En lien avec le protocole sanitaire, le port du masque pourrait être rendu obligatoire en fonction des moments de la séance ou des situations de jeu.

► Le sport scolaire est ouvert à tous, quel que soit le niveau de pratique, chacun pouvant développer ses qualités à travers les différentes activités proposées.

► L'adhésion à l'Association Sportive est facultative. Cependant tout élève inscrit doit tenir son engagement par respect pour tous. Des absences justifiées sont bien sûr admises, en prévenant le professeur responsable. Le règlement du collège s'applique aux heures d'AS.

► Les entraînements ont lieu au gymnase COUBERTIN pour toutes les activités proposées : **Badminton, Tennis de table, Futsal**

N.B : la licence donne droit à la pratique d'une ou de plusieurs activités.

► Chaque membre de l'Association Sportive du collège doit être licencié. Pour ce faire, il devra fournir :

- Une autorisation parentale (document ci-joint)
- Une cotisation annuelle de 5€ en espèce ou en chèque, **gratuit pour les élèves inscrits l'année dernière**

Autorisation parentale : ½ feuille à retourner aux professeurs responsables

Je soussigné(e) Nom, Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Autorise mon enfant (Nom, Prénom).....

Date de naissance (JJ/MM/ANNEE).....Classe de.....ème.....

A participer à (aux) l'activité(s) sportive(s) suivante(s) dans le cadre de l'Association Sportive (entourer les activités choisies)

Badminton**Tennis de table****Futsal**

J'autorise les professeurs responsables à faire donner tous soins urgents ou à pratiquer toute intervention chirurgicale urgente à mon enfant en cas de nécessité constatée par un médecin.

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS :"

Lu et approuvé le.....**Signature du responsable légal,****► Les déplacements (cocher la case)**

- J'autorise mon enfant à se rendre seul à son domicile après les entraînements et les compétitions, à partir du collège.
- Je n'autorise pas mon enfant à se rendre seul à son domicile et je m'engage à venir le chercher au collège à chaque fois.

* *Cocher le rond correspondant***► Le paiement (cocher la case)**

Je m'engage à régler la somme de 5€ pour la cotisation de la licence à l'Association Sportive du collège Rosa Parks.

- Je règle cette somme en une seule fois (espèces ou chèques à l'ordre de l'AS du collège Rosa PARKS)